

## Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal du 12 Novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, 12 Novembre, le Conseil Municipal de la commune de LAURIERE, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. HENNO Jean Claude, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 13

Date de convocation du conseil municipal: 05/12/2018

PRESENTS : M. Jean-Claude HENNO, Mme VIOLLE Angélique, M. Jean-Pierre PORTE, M. Christian LEBON, M. Gilles GUILLARD, Mme Michèle CHABROULLET, M. Patrick LARDY, Mme Corinne BERNADET, M. Patrick LAGORCEIX, M. Michel BOISRAMIER

POUVOIRS : Mme MEILLAT Josette à Mme VIOLLE Angélique

M. Michel FORT à M. Jean-Claude HENNO

ABSENT : M. Frédéric SALESSE

Constatation du Quorum

Mme Angélique VIOLLE a été désignée secrétaire de séance

### **1. PV réunion du 28/09/2018**

Adopté à l'unanimité.

### **2. Délibération modificative budget eau et assainissement:**

Monsieur le maire informe le conseil que la commune a souscrit en 2009 un emprunt pour la réalisation de travaux sur le réseau d'adduction d'eau potable. L'emprunt 72247058 du CRCA présente un capital restant dû de 151 808,71 €.

Il précise que les travaux n'ont pas été réalisés. Il propose de transférer le capital restant dû sur le budget principal.

Le Conseil municipal, l'exposé du maire entendu, à l'unanimité, autorise le Maire à transférer le capital restant dû sur le budget principal et autorise les décisions modificatives suivantes :

BUDGET AEP	DEPENSES		
	Intitulé	Compte	Montant
INVESTISSEMENT	Emprunt en euros	1641	+ 151 810 €
	Matériel spécifique d'exploitation	2156	- 151 810 €

BUDGET Commune	DEPENSES		
	Intitulé	Compte	Montant
INVESTISSEMENT	Emprunt en euros	1641	+ 59 332 €
	Construction	2313	+ 59 332 €

### **3. Demande de subvention terrain multi sport :**

Les demandes de subventions sont en cours.

### **4. Modification des statuts communauté de communes ELAN:**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que par délibération en date du 10 octobre 2018 le conseil communautaire a adopté une modification statutaire portant et demande au conseil de se prononcer.

#### 5.2 Compétences optionnelles :

##### -5.2.4 Nouvelle rédaction :

« Acquisition, construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.

#### 5.3 Compétences supplémentaires :

##### -5.2.4 Nouvelle rédaction :

« Assainissement collectif des eaux usées, à l'exclusion des eaux pluviales et assainissement non collectif : SPANC »

Le conseil valide, a 11 pour et un contre, la nouvelle rédaction des statuts.

### **5. Convention transport scolaire:**

Le maire informe l'assemblée que la commune de Laurière est passée organisatrice de second rang pour les transports scolaires. Il demande au conseil municipal l'autorisation de signer la convention pour l'exécution de services réguliers de desserte des transports scolaires. Le conseil autorise à l'unanimité le maire à signer la convention avec le Conseil régional.

### **6. Fixation d'une prime pour les contrats aidés :**

Pour l'année 2018, il est proposé à l'assemblée délibérante d'instituer une prime annuelle aux bénéficiaires d'un contrat aidés. Le montant est fixé à 840€ brut. Le conseil municipal valide à l'unanimité le versement d'une prime annuelle aux bénéficiaires d'un contrat aidé selon les modalités exposées ci-dessus.

### **7. Informations diverses :**

Monsieur le Maire informe l'assistance que l'assemblée générale de l'association Energies nouvelles aura lieu le 24 novembre 2018

Il est demandé par les élus que soient nettoyées les toiles d'araignées de l'église

La séance est levée à 21h40

**Secrétaire de séance,**

**Le Maire,**



Angélique VIOLLE



Jean-Claude HENNO